

Toutefois, les candidats devront produire un extrait de casier judiciaire B3 comme énoncé dans l'appel à candidature.

2°) Projets de modification du règlement intérieur et des statuts

Il est demandé aux membres du CDAN de prendre connaissance des projets de modification du règlement intérieur et des statuts rédigés par la Commission Ethique et Communication.

Les documents seront soumis au vote lors de la prochaine Assemblée générale.

3°) Organisation Assemblée générale du 04 novembre 2023

Elle se déroulera à Cosne d'Allier. La réservation au Château du Petit Bois a été validée en lien avec le Président du Club de Cosne.

Les rapports reçus par le secrétariat du CDAN seront adressés une quinzaine de jours avant la réunion aux Clubs.

Un dossier complet sera remis lors de la réunion.

4°) Questions diverses

a) Rétrocession sur les licences

Suite aux informations connues après le dernier comité des territoires, la ligue Auvergne Rhône Alpes devrait faire parvenir des informations quant aux modalités de rétrocession (non reçues à ce jour) pour les licences « apprendre à nager »

A N S

Le CDAN n'a pas eu de subvention d'attribuée cette année, un avis défavorable a été émis : au motif que le dossier n'était pas suffisamment détaillé. Mais à aucun moment la Fédération n'a sollicité de demande de pièces complémentaires.

Un courrier sera adressé au Président de la Fédération.

b) Calendrier sportif

Des ajustements seraient nécessaires notamment sur le maintien de la compétition Avenirs (10 décembre) du fait du déroulement des Championnats de France à cette même date.

Après échange des membres présents, la décision est prise de maintenir la compétition.

c) ENF

Un document adressé début septembre expose les nouvelles modalités des tests qui vont se substituer au Sauv'Nage. Seul un maître-nageur détenteur d'une carte professionnelle sera habilité à

faire passer ces épreuves et à porter les informations sur l'espace dédié du site du Ministère. Il n'existera plus de base FFN.

Il faut anticiper sur les formations Aisance aquatique pour les entraîneurs car l'esprit des tests vient de là.

Une formation gratuite sera organisée au CREPS à Vichy au mois de novembre 2023.

d) Comité des territoires

Il y a eu une réunion ce week-end. Il a, entre autres points, noté que la ligue ne demande plus les programmes départementaux. Dans le passé, elle faisait une relecture en amont de la diffusion pour une harmonisation des programmes.

e) Réservation hébergements pour compétition

Le président demande aux membres présents de valider l'autorisation de procéder à la réservation des hébergements pour les compétitions à venir.

- Coupe Plewlinski :
- Coupe des Départements.

Prochaine réunion AG le 4 novembre à Cosnes

La secrétaire générale.